

# PARIS



# BRIEF

MONTHLY NEWSLETTER OF THE EMBASSY OF THE ISLAMIC REPUBLIC OF AFGHANISTAN IN FRANCE

## Vaccination begins in France as the National Assembly debates "Muslim separatism"

On Saturday 23rd January, Prime Minister Jean Castex announced that one million French people had now been vaccinated. But supply problems could lead health authorities to postpone the vaccination booster to 42 days (rather than the initial 28) in order to speed up the administration of the first dose to the most vulnerable people.

The national curfew introduced between 6 p.m. and 6 a.m. – isn't sufficient in the face of the threat of a more contagious variant of the coronavirus. But, on Friday 28 January, the French authorities decided to close shopping malls and all borders to non-Europeans, but have not decreed a third lockdown. European travellers will have to present a negative PCR test.



But, if a lockdown were to be considered in the following days, schools should remain open, the Education Minister advised.

### A Charter of Principles

Despite the refusal of three of its nine federations, the French Council of Muslim Worship (CFCM), formally approved Sunday evening a "charter of principles" of Islam in France. The text paves the way for a vast restructuring of France's second religion, including the creation of a National Council of Imams, in charge of "labelling" imams practising in France. The charter affirms the "compatibility of the Muslim faith with the principles of the Republic", including secularism and "equality between men and women" and rejects "the instrumentalisation of Islam for political purposes". Emmanuel Macron himself had called for the drafting of this text as part of his offensive against "Islamic separatism".

At the beginning of February, the bill known to the general public as the "law on separatism" must be presented to the National Assembly. It is now entitled "Bill to reinforce republican principles". The bill provides for a battery of measures on the neutrality of the public service, the fight against online hatred, home education (which would no longer be possible, "except for very limited reasons"), reinforced control of associations, greater transparency of cults and their financing, and the fight against certificates of virginity, polygamy or forced marriages.



« Un nouveau chapitre s'ouvre avec les États-Unis », estime le président Ghani

Comme l'écrit le journal Le Monde, « *Les premiers mots sur l'Afghanistan de l'administration du nouveau président américain Joe Biden ne sont pas ceux que les talibans espéraient entendre* ». En effet, le futur secrétaire d'État américain, Antony Blinken, a dévoilé son intention de procéder au réexamen complet du préaccord de paix signé par les États-Unis et les talibans il y aura bientôt un an, et qui laissait à l'écart le gouvernement afghan.

De plus, jeudi 28 janvier, le porte-parole du ministère américain de la Défense, John Kirby, a relayé la défiance des États-Unis vis-à-vis des talibans et leurs soupçons de collision avec Al-Qaeda, en les accusant de ne pas respecter l'accord de Doha, notamment leur engagement « à renoncer au terrorisme ».

« *Un nouveau chapitre a été ouvert dans nos liens avec notre principal partenaire, les États-Unis, et il se poursuivra* », s'est félicité le président Ghani lors d'une réunion de cabinet lundi 25 janvier. « *Nos relations se feront de gouvernement à gouvernement* ». Les Américains devraient consulter Kaboul pour trouver une feuille de route commune pour l'accord.

M. Blinken a également jugé indispensable de « *préserver les avancées qui ont été faites pour les femmes et les filles en Afghanistan au cours des vingt dernières années* ». C'est la première fois depuis deux ans que les autorités américaines sortent d'un discours purement militaire sur le dossier afghan et prennent de nouveau en considération le sort de la société civile.

Quelques jours plus tôt, le conseiller américain pour la sécurité nationale Jake Sullivan s'était entretenu avec son homologue afghan Hamdullah Mohib.

Il a fait part de l'intention des États-Unis d'évaluer si les talibans respectent leurs engagements de couper les liens avec les groupes terroristes, de réduire la violence en Afghanistan et d'engager de véritables négociations avec le gouvernement afghan et d'autres parties prenantes.

### La France appelle à un cessez-le-feu immédiat

Ces prises de parole interviennent une semaine après l'assassinat de deux femmes juges à la Cour suprême et alors qu'attaques et meurtres non revendiqués ciblant des responsables gouvernementaux, des leaders de la société civile et des journalistes se multiplient. Pour la première fois, l'armée américaine en a imputé la responsabilité aux talibans. La France a condamné « *avec la plus grande fermeté* » l'assassinat des deux femmes juges. « *Cette attaque, à la fois contre la justice et contre la place des femmes afghanes et leur contribution à la justice et la paix, est la dernière d'une série d'assassinats ciblant les membres de la société civile, élus, fonctionnaires, journalistes, défenseurs des droits de l'Homme et des droits des femmes, qui incarnent les acquis démocratiques en Afghanistan.* » Elle a appelé à un cessez-le-feu immédiat et à ce que tous les acteurs sincèrement engagés en faveur de la paix en Afghanistan y assurent la protection des civils.

C'est dans ce contexte que le président Ghani a rencontré dimanche 24 janvier Abdullah Abdullah, chef du Haut Conseil pour la réconciliation nationale, et a discuté du processus de paix, en soulignant la nécessité d'un cessez-le-feu dans le pays.

## Mohammad Hanif Atmar en Arabie saoudite Coopération économique, scientifique et éducative, soutien à la paix

« *Le terrorisme et l'extrémisme sont des menaces communes qui nécessitent une action conjointe.* » Cette petite phrase est l'une des déclarations du prince Faisal bin Farhan Al Saud, ministre des Affaires étrangères d'Arabie saoudite, lors de sa rencontre avec son homologue afghan, Mohammad Hanif Atmar, en visite à Ryadh du 20 au 22 janvier.

En réponse au message du président Ghani porté par M. Atmar sur la perspective d'ouverture d'un nouveau chapitre dans la coopération politique et économique avec l'Arabie saoudite, le prince Faisal a déclaré que son gouvernement était prêt à prendre une part active dans la résolution des différends entre les Afghans et le renforcement du consensus mondial pour une paix durable en Afghanistan. Il a attiré l'attention sur le rôle des érudits du monde islamique pour mettre fin aux effusions de sang et trouver une solution politique au conflit afghan. Les entretiens ont porté sur l'élargissement de la coopération bilatérale dans les secteurs de la politique, de la sécurité, de l'économie et du développement.



Le ministre saoudien des affaires étrangères a salué les accords conclus entre le ministre afghan des affaires étrangères et les responsables des différents secteurs du gouvernement saoudien et s'est déclaré prêt à coopérer pour atteindre les décisions et les objectifs convenus entre les deux pays.

Au cours de sa visite officielle, M. Atmar avait en effet signé un mémorandum de coopération scientifique et éducative avec le ministre de l'éducation, Hamad bin Mohammed Al Al-Sheikh, au siège du ministère. Ce mémorandum prévoit d'encourager les visites d'échange entre les responsables de l'éducation et les délégations d'étudiants, l'augmentation des bourses d'études pour les programmes de premier et deuxième cycles, ouvrant ainsi la voie à un enseignement professionnel et spécialisé pour les Afghans. ainsi que des programmes de formation des enseignants et des superviseurs.

Il prévoit également l'échange de règlements, de conditions d'admission dans les écoles et les collèges et l'équivalence des certificats académiques.

Avec le président de la commission mixte de coopération saoudienne-afghane et ministre des transports, l'ingénieur Saleh bin Nasser Al-Jasser, M. Atmar s'est félicité de l'aide généreuse de l'Arabie saoudite à l'Afghanistan dans divers domaines, tout en proposant que la coopération saoudienne soit organisée et gérée dans quatre domaines stratégiques : le commerce et le transit, l'investissement, la facilitation et le déploiement des travailleurs et l'aide au développement. Le ministre saoudien des transports a salué la proposition et accepté qu'elle soit développée et discutée lors de la prochaine réunion conjointe qui se tiendra à Kaboul. La partie saoudienne s'est également engagée à construire en Afghanistan un hôpital spécialisé, comprenant une école de médecine.

## UNESCO

L'Afghanistan est nommé pour un an « Secrétaire du groupe régional IV », l'ASPAC, Groupe des pays Asie-Pacifique. La présidence est assurée par l'Indonésie ; la vice-présidence confiée à la Corée du sud.



### Afghanistan accedes to the Asia-Pacific Regional Convention on the Recognition of Qualifications in Higher Education

On 1 February 2021, Afghanistan will become the 11th State Party to ratify the Asia-Pacific Convention on the Recognition of Qualifications in Higher Education, known as the Tokyo Convention. This historic step marks another important milestone for increased learner access to fair and transparent recognition of their qualifications in the Asia-Pacific.

The Deputy Minister for Academic Affairs, Mr. Abdul Tawab Balakarzai, Ministry of Higher Education said: " *The Tokyo Convention will help individuals have their qualifications fairly recognized and to move without unnecessary barriers for greater opportunities at home and in the member countries.*"

### Formation de formateurs pour stimuler l'alphabétisation

15 000 jeunes et adultes apprenants recevront des cours d'alphabétisation générale de base en 2021-2022 dans le cadre du projet « Un meilleur système éducatif pour l'avenir de l'Afghanistan » (BESAF). Ce projet est mis en œuvre par le bureau de l'UNESCO à Kaboul et le ministère de l'Éducation, en vue, entre autres, d'accroître l'accès et la demande d'éducation et d'alphabétisation des adultes pour les groupes et communautés marginalisés et défavorisés en Afghanistan.

Une formation de formateurs de dix jours a réuni 124 maîtres formateurs de 12 provinces en novembre et décembre 2020. Les maîtres formateurs transmettront leurs connaissances et leurs expériences aux 564 animateurs d'alphabétisation qui seront formés pour dispenser des cours d'alphabétisation à des milliers d'apprenants dans tout le pays en 2021.

De 2008 à 2019, l'UNESCO a amélioré les niveaux d'alphabétisation et de compétences professionnelles pour environ 1,2 million de bénéficiaires, dont les deux tiers sont des femmes.

## Le chemin vers la paix

### L'OCI soutient la position « souple et accommodante » de la R.I. d'Afghanistan



Lors d'une rencontre à Djeddah avec Mohammad Hanif Atmar, ministre afghan des Affaires étrangères de la R.I. d'Afghanistan, le secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), Dr Yousef Bin Ahmad Bin Abdul Rahman Al-Othaimen, a salué et exprimé son soutien à l'approche « souple et accommodante » de la République islamique d'Afghanistan à l'égard de la paix, en particulier la mise en œuvre d'un cessez-le-feu et la formation d'un leadership politique par la représentation du libre arbitre du peuple.

Le ministre Atmar a salué le rôle de premier plan joué par l'OCI dans la solidarité du monde islamique et son soutien au processus de paix actuel. Il a qualifié la guerre en Afghanistan d'illégitime selon les valeurs islamiques. « Les crimes qui sont commis en Afghanistan aujourd'hui sont totalement incompatibles avec les croyances et les enseignements de l'Islam a-t-il déclaré. « L'assassinat de femmes juges, le meurtre d'étudiants de l'université de Kaboul et l'attaque de la maternité ne sont certainement pas justifiables dans l'Islam ». Le Dr Yousef Bin Ahmad Bin Abdul Rahman Al-Othaimen a lui aussi souligné que le meurtre et la violence sont contraires à l'essence même de l'Islam. « C'est pourquoi, par le biais de conseils et de publicité, les gens devraient prendre conscience que l'Islam n'est pas une religion de terreur et de violence, mais une religion d'unité et de convergence. »

Le ministre des Affaires étrangères a fait référence au décret du président Ashraf Ghani et aux facilités envisagées pour la création de l'Université islamique internationale d'Afghanistan dans la province de Nangarhar. Le secrétaire général de l'OCI, tout en renouvelant l'engagement de son organisation à aider à la création de cette université, a estimé qu'il s'agissait d'un geste important pour éduquer et éclairer la jeune génération et pour lutter contre l'extrémisme et le terrorisme. Les deux parties ont convenu de travailler ensemble dans le cadre de groupes de travail pour faire avancer le projet.

### Par-delà les frontières, un débat sur la paix organisé par Meydane SciencesPo

« Meydane » signifie la place, le lieu de rassemblement, l'agora (où discutaient les Romains). L'association Meydane SciencesPo, qui a choisi ce nom pour rassembler autour de nouvelles visions du Moyen-Orient et de l'Asie centrale et qui se veut au-delà des clichés et des clivages, a organisé le 18 janvier une conférence-débat sur la question de la paix en Afghanistan. Celle de la paix après 2001, les raisons pour lesquelles elle a été perdue, puis celle des négociations de paix et de l'endroit où elles peuvent mener.

Pour cette « agora » en ligne, Meydane a rassemblé trois intervenants, trois conférenciers de talent et de grandes compétences. Michael Barry, historien et professeur à l'Université américaine de Kaboul après avoir enseigné pendant quatorze ans à Princeton, est spécialiste de l'histoire et de la culture afghanes et de l'art islamique. Kaweh Kerami, candidat au doctorat à Londres, effectue des recherches sur la démocratisation en Afghanistan et singulièrement sur les élections et la politique électorale. Il intervient actuellement comme maître de conférences adjoint à l'Université américaine d'Afghanistan (AUAF). Enfin, le troisième conférencier est l'ambassadeur d'Afghanistan en France, Dr. Homayoon Azizi. Le modérateur de la conférence était Mojtaba Walizadeh, étudiant à SciencesPo Paris et président de l'association Meydane SciencesPo.

La conférence portait sur la question de la paix en Afghanistan. L'objectif était de discuter, d'une part, de la paix après 2001 et des raisons pour lesquelles elle a été perdue et, d'autre part, des négociations de paix et de l'issue possible de celles-ci.

Les discussions ont duré près d'une heure trente, sans langue de bois, avec des positions clairement exprimées, même si personne ne prétend détenir la « solution-miracle » pour aider le pays à sortir de cette guerre. « Le Pakistan est le problème » estime le professeur Michael Barry. Pour l'ambassadeur Azizi, il s'agit tout d'abord de faire porter une pression diplomatique et politique sur le pays, afin qu'il se détourne du terrorisme et de l'extrémisme. Kaweh Kerami relève qu'aucune paix n'est sans prix, et se demande ce que chaque partie est prête à sacrifier pour parvenir à la paix. Tout en rappelant que le pays dispose d'une constitution, et qu'il ne peut pas revenir en arrière sur les droits de l'homme, en particulier ceux des femmes, ni sur la démocratie. L'administration du président Biden entendra-t-elle les recommandations des conférenciers qui attendent d'elle qu'elle renforce sa pression, en y associant les pays de l'Otan ? Si l'on se fie aux dernières interrogations exprimées par les Américains qui accusent les talibans de ne pas respecter l'accord de Doha, notamment leur engagement « à renoncer au terrorisme », on peut se demander si, de fait, l'accord de Doha n'est pas déjà caduc. Si, en conséquence, les cartes ne vont pas être radicalement rebattues, et en particulier les termes du retrait des troupes américaines.



## SPLendeur ET RICHESSES DE L'AFGHANISTAN

## Le rubâb, « lion des instruments », puissant, délicat et voluptueux



Photo AKDN ©Jay Blacksberg

Le son du rubâb résonne dans les vallées de l'Afghanistan et dans les cœurs des afghans depuis des siècles. De nombreux poètes sufi, et notamment le plus fameux d'entre eux, Rumi, ont cité le *rubâb* dans leurs poésies.

Le « Lion des instruments » est l'un des deux instruments nationaux d'Afghanistan (avec le *zer baghali*). Son inscription au patrimoine immatériel de l'UNESCO pourrait bientôt être proposée.

C'est un luth à manche court, taillé dans du bois massif de murier, coupé, évidé et collé. Une peau de chèvre fait office de table d'harmonie. Le manche est creux et recouvert de nacre et d'ivoire sur la touche. Il comporte trois cordes mélodiques en boyaux, trois cordes mélodiques chikari et 11 ou 12 cordes sympathiques.

L'instrument est tenu horizontalement sur la cuisse droite, le manche vers la gauche. Le musicien est assis par terre. Les cordes sont pincées au moyen d'un petit plectre en noix de coco ou en corne (jâva). On ne joue pas d'accord.

Le répertoire du *rubâb* comprend des genres variés. On y joue tout autant des musiques folkloriques que la musique classique afghane. Il est utilisé tant au sein d'ensembles instrumentaux que pour des solos instrumentaux.

Une pièce particulièrement appréciée par les Afghans est la pièce instrumentale en quatre parties appelée *naghma-ye chartuk* ou *naghma-ye kashâl*. Le *naghma-ye kashâl*, la « pièce instrumentale étendue », est un genre de musique d'art instrumental spécifique à l'Afghanistan. Des notations prescriptives ont été recueillies sous forme de notations orales dictées dans les années 1970 auprès de Ustad Mohammad Omar de Kaboul, considéré comme une icône de l'histoire de la musique afghane instrumentale du XXe siècle et de Ustad Amir Jan Khushnawaz de Herat.

Aujourd'hui, la notoriété du rubâb afghan a dépassé les frontières de l'Asie Centrale. En France par exemple, le comédien Michael Lonsdale et le musicien auteur-compositeur Titi Robin, ont enregistré en duo leur CD « L'Ombre d'une source », ode à la lenteur, à la simplicité, à la sérénité.



Jeune ensemble traditionnel

Le premier y récite des textes du second, qui l'accompagne au rubâb.

Le grand joueur de rubâb Khaled Arman, après avoir fondé à Kaboul son groupe de musique traditionnelle afghane devenu une référence mondiale pour la musique afghane, a joué notamment avec Jordi Savall, Alain Bashung et Rodolphe Burger.